



# Justificatif de paiement

Par **Lstweety971**, le **08/02/2020** à **22:34**

Bonjour,

Je n'arrive pas à obtenir des justificatifs de 2 de mes créanciers que j'étais censé payer. En 2015, j'ai demandé un plan de surendettement qui a été mis en place en juillet 2016. Dans ce cadre j'ai contacté 2 créanciers qui se trouvaient dans ma liste que je devais payer en mars 2019. Quand je les ai contactés ils m'ont dit que je ne leur devais plus rien car la dette était devenue caduque vu le nombre de temps qu'elle courrait. De fait je leur ai demandé un justificatif disant cela pour me débiter à la banque de France par anticipation pour cette année au lieu de 2023. Mais en vain, je n'obtiens rien et je ne sais plus quoi faire.

En attendant un retour.